

Berne, le 3 octobre 2023

Concerne :

- Titulaires d'une Swiss Olympic Card (Elite, Bronze, Argent, Or) de Swiss Table Tennis dans la discipline Tennis de table

Pool d'AUT de Swiss Sport Integrity

Si une ou un athlète pour des raisons de santé a besoin d'une substance ou d'une méthode interdite selon la Liste des interdictions, elle ou il doit demander une **autorisation d'usage à des fins thérapeutiques**, dite AUT (en anglais : Therapeutic Use Exemption, TUE). Le Pool d'AUT de Swiss Sport Integrity redéfinit qui est considéré comme *athlète de niveau national* et doit **préalablement** avoir une AUT valable, c'est à dire avant le début de la thérapie.

Swiss Olympic Card: Les athlètes titulaires d'une Swiss Olympic Card des catégories Elite, Bronze, Argent ou Or de la discipline Tennis de table, font partie du Pool d'AUT de Swiss Sport Integrity avec l'envoi de cette lettre et doivent donc être en possession d'une AUT préalable.

- Pour les athlètes qui étaient déjà en possession d'une telle Card et qui ont été informés en conséquence sur le Pool d'AUT, rien ne changera.
- Les athlètes qui détiennent pour la première fois une Swiss Olympic Card dans ces catégories, qui ont besoin d'une thérapie avec des substances ou méthodes interdites mais qui ne disposent pas encore d'une AUT valable, doivent obtenir une AUT préalable avec **effet immédiat**. La demande d'AUT doit être soumise le plus rapidement possible mais au plus tard 30 jours après l'envoi de cette lettre auprès de Swiss Sport Integrity. Pour les thérapies nouvellement prescrites, la procédure régulière (approbation en principe avant le début de la thérapie) s'applique avec effet immédiat. Plus amples informations concernant la procédure d'application et les critères d'application sont disponibles sur le site web suivant : www.sportintegrity.ch/fr/demande-aut.

Instructions d'action:

- 1) Avant de prendre un médicament, toujours vérifier le statut d'interdiction avec la [Base de données sur les médicaments DRO global](#).
- 2) Si un médicament est interdit, cherche une alternative permise avec votre médecin ou pharmacien.
- 3) Si il n'existe aucune alternative permise et que l'utilisation de substances ou méthodes interdites est nécessaire pour des raisons de santé, une AUT doit être demandée préalablement (Exception; Urgences médicales www.sportintegrity.ch/fr/urgence).
- 4) En collaboration avec votre médecin traitant, rassembler les documents médicaux nécessaires, remplissez le formulaire de demande d'AUT et soumettez votre demande.

Groupes cible d'athlètes soumis aux contrôles: Les athlètes qui sont affectés à un groupe cible d'athlètes soumis aux contrôles par Swiss Sport Integrity, font également partie du Pool d'AUT. Ces athlètes ont toujours besoin d'une AUT préalable. Donc, pour les athlètes d'un groupe cible rien ne changera. Aucune mesure n'est nécessaire pour les athlètes qui sont déjà en possession d'une AUT **valable**.

Compétitions internationales: Lors de la participation à des compétitions internationales, les règlements de la Fédération Internationale concernée doivent toujours être respectés. La Fédération Internationale définit qui est considéré comme *athlète de niveau international* et doit donc également avoir une AUT préalable. Aucune mesure n'est nécessaire pour les athlètes qui sont déjà en possession d'une AUT **valable** de leur Fédération Internationale.

En cas d'incertitudes ou de questions, les athlètes sont priés de contacter immédiatement Swiss Sport Integrity par e-mail à med@sportintegrity.ch.

Cordiales salutations